



Commune de Saint-Maurice-de-Beynost

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-04/04

Séance du 22 mai 2025

Date de la convocation :

15 mai 2025

Affichage de la convocation :

16 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, vingt-deux mai, le conseil municipal de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Pierre GOUBET, Maire.

PRESENTS : Pierre GOUBET, Claude CHARTON, Eveline GUILLET, Yvan HERZIG, Daniel MONCHANIN, Lydie EXTIER-PONS, Didier JUHEN, Christian JUFFET, Martine TERRIER, Bernard MATEOS, Michèle ALVES, Stratos TSALAPATIS, Anne CHAMPETINAUD, Muriel BRUGNOT, Robert HERPOYAN, Lindsay DIAS, Danièle GREAU.

EXCUSES : Nicole BOURGEOIS (Procuration à D. JUHEN), Alain VIEUX (Procuration à A. CHAMPETINAUD), Nathalie GRAVIER (Procuration à P. GOUBET), Syve-Line TAN (Procuration à E. GUILLET), Mathieu LAURAIN (Procuration à D. MONCHANIN), Nikita FERRACHAT (Procuration à C. CHARTON).

Nombre de conseillers :

en exercice : 27

présents : 17

procurations : 6

absents : 4

votants : 23

ABSENTS : Rodolphe EZNACK, Anaïs TEYSSONNEYRE, Yann LEONET, Romain GAILLARD.

Martine TERRIER a été élue secrétaire de séance.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Monsieur le rapporteur explique que la commune a délibéré le 20 février sur la reprise anticipée des résultats avant le vote du budget primitif 2025.

Maintenant que le Compte Financier Unique est validé, il convient d'affecter définitivement les résultats de l'exercice 2024. Monsieur le rapporteur précise que les chiffres présentés au mois de février sont strictement identiques à ceux du CFU.

VU les résultats de l'exercice 2024 détaillés comme suit :

Résultat de fonctionnement

○ Résultat de l'exercice 2024 :	875 801,01 €
○ Résultats antérieurs reportés :	6 988 347,30 €
○ Part affectée à l'investissement en 2024	- 2 870 959,06 €
○ Résultat de clôture de fonctionnement à affecter :	4 993 189,25 €

Solde de la section d'investissement

○ Résultat de l'exercice 2024 :	896 594,11 €
○ Résultats antérieurs reportés :	1 277 962,73 €
○ Résultat de clôture d'investissement à affecter :	2 174 556,84 €

Solde des restes à réaliser

○ Solde des restes à réaliser d'investissement :	1 974 253,23 €
---	-----------------------

CONSIDERANT que l'excédent de la section de d'investissement couvre le besoin de financement des restes à réaliser d'investissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter le résultat global de l'exercice 2024 du budget municipal et détaillé comme suit :

Section de fonctionnement :

- Recette au compte 002 : 4 993 189,25 €

Section d'investissement :

- Recette au compte 001 : 2 174 556,84 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Maire
Pierre GOUBET

